

L'ADIL 47

Une équipe de juristes et CESF spécialistes du logement

Antenne de prévention des expulsions locatives

Association sous agrément du Ministère du Logement au service du public (locataire, propriétaire, travailleur social, professionnel de l'immobilier, collectivité locale,...)

Proche des habitants, les juristes de l'ADIL 47 répondent concrètement aux questions financières et juridiques, pour acheter, construire, vendre, louer un logement :

- Accession à la propriété (diagnostics financiers, prêts mobilisables....)
- Contrats avec les professionnels de l'immobilier (mandat de gestion, contrat de construction...)
- Copropriété (assemblée générale, travaux, syndic...)
- Rapports locatifs (impayés de loyers, conseils pour la rédaction du bail, révisions de loyers, réparations, informations sur le bail conventionné,....)

Les conseillères en économie sociale familiale interviennent également pour réaliser des diagnostics et essayer de trouver des solutions dans le cadre de procédures d'expulsion locative

Votre ADIL répond à vos questions lors de permanences dans le département

Sur rendez-vous uniquement

- <u>Marmande</u>: 1er et 3e mardi du mois de 10h à 13h puis le 2e mardi du mois de 10h à 13h et de 14h à 16h 28 rue Léopold Faye (Service Habitat de Val-de-Garonne Agglomération)
- <u>Tonneins</u>: 1er et 3e mardi du mois de 14h30 à 16h30 9 bis, rue Armand Chabrier (locaux du CCAS)
- <u>Villeneuve-sur-Lot</u>: chaque vendredi de 9h à 12h au Point Justice (ex Point d'Accès au Droit), au rez de chaussée du Tribunal (Chambre de Proximité), entrée par le 6 rue Général Blaniac
- <u>Aiguillon</u>: 2e vendredi du mois de 9h30 à 11h30 au Centre Médico Social, Passage Jean Monnet (proche de la Mairie)
- <u>Castelmoron-sur-Lot</u>: 1er lundi du mois de 13h30 à 16h30 au 12 avenue de Comarque (locaux de la Communauté de Communes de Lot et Tolzac)
- <u>Nérac</u> : **2e et 4e lundi du mois de 9h30 à 12h30 -** 22 allée du Centre (ancien local de la Police Municipale, à l'angle de la Place Aristide Briand)
- <u>Duras</u>: 3e lundi du mois de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h30 à la Maison France Services au 14 boulevard Jean Brisseau
- <u>Layrac</u>: chaque mercredi de 9h30 à 11h30 à la mairie de Layrac
- Puymirol: chaque mercredi de 13h30 à 16h30 à la Maison France Services (la Poste) au 26 rue Royale

CONSEIL GRATUIT



Pour contacter l'ADIL 47

05 53 67 93 65

6 bis boulevard Scaliger 47000 AGEN du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h et le samedi de 9h à 12h



